



BASSINS



Rapport de la Municipalité comptes - année 2010

Préavis 05/11

17 mai 2011





BASSINS

Table des matières

Bilan	page 2
Amortissements 2010	page 4
Administration	page 5
Finances	page 5
Domaines et Bâtiments	page 6
Travaux	page 7
Instruction publique	page 9
Police	page 10
Sécurité sociale	page 11
Services Industriels	page 11
Crédits extrabudgétaires	page 11

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 3 mai 2011, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2010 en ce qui concerne le bilan et les comptes de fonctionnement.

Le résultat global 2010 fait apparaître un excédent de revenus de 2'866.64CHF à mettre en relation avec un budget déficitaire de 668'504.00 CHF.

Le résultat final de l'année 2010 peut être qualifié de bon. Les commentaires par rubrique permettent de mettre en exergue les détails de la comptabilité communale. Notre volonté consiste à donner une image conforme à la situation réelle en matière de finance de la commune tout en respectant les règles de comptabilité.

BILAN

Liste des emprunts

Cette année nous avons poursuivi notre contrat avec la société Finance Active. Les avantages de ce contrat ne sont pas évidents. Une analyse sera faite pour savoir s'il faut mettre un terme à ce partenariat.

Le détail des documents numériques liés aux dettes est toujours utilisable et disponible sous une autre forme.



BASSINS

Tableau :

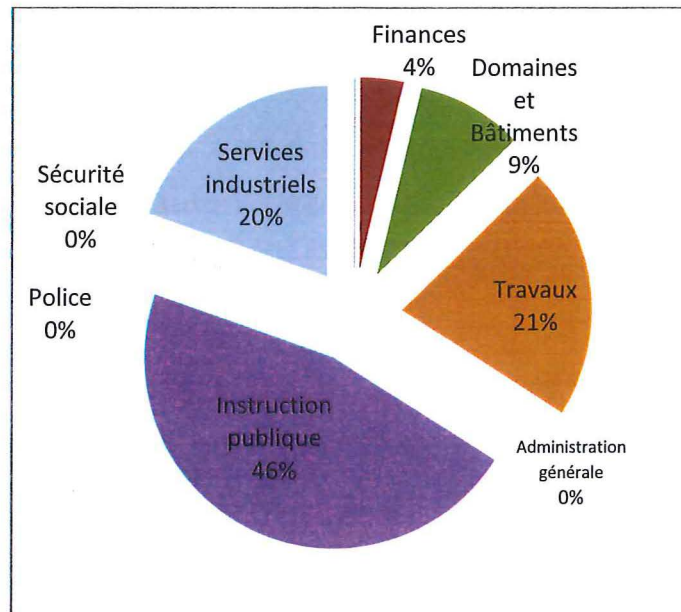
Éléments de synthèse	Au : 31/12/2010	Au : 31/12/2009	Variation
Votre dette globale est de :	9'448'267.70	7'665'600.00	1'782'667.70

Référence	Prêteur	Capital restant dû	Taux	Année de contraction	Année de réalisation	Montant initial
9221	Caisse Intercommunale de Pensions	380'000.00	Taux fixe à 3 %	2006	2013	380'000.00
9221.1	Caisse Intercommunale de Pensions	240'000.00	Taux fixe à 2 %	2009	2014	250'000.00
9221.1	Banque Cantonale Vaudoise	1'200'000.00	Taux fixe à 2.10 %	2010	2015	1'200'000.00
9221.11	Caisse Intercommunale de Pensions	550'000.00	Taux fixe à 3.75 %	2006	2014	550'000.00
9221.12	Caisse Intercommunale de Pensions	150'400.00	Taux variable (3 %)	2007	sans limite	160'000.00
9221.13	Caisse Intercommunale de Pensions	315'000.00	Taux fixe à 3.35 %	2007	2011	315'000.00
9221.14	Banque Cantonale Vaudoise	500'000.00	Taux fixe à 0.9 %	2010	2012	500'000.00
9221.15	Banque Cantonale Vaudoise	455'000.00	Taux fixe à 4.15 %	2008	2018	560'000.00
9221.16	Banque Cantonale Vaudoise	500'000.00	Taux fixe à 2.79 %	2006	2011	500'000.00
9221.17	Banque Cantonale Vaudoise	1'639'000.00	Taux fixe à 3.6 %	2007	2015	1'731'000.00
9221.18	Caisse Epargne Nyon	240'000.00	Taux fixe à 1.3 %	2009	2011	240'000.00
9221.19	Caisse Epargne Nyon	132'500.00	Taux fixe à 2.4 %	2010	2018	132'500.00
9221.2	Banque Cantonale Vaudoise	685'000.00	Taux fixe à 2.8 %	2010	2019	685'000.00
9221.5	Caisse Epargne Nyon	1'761'367.70	Taux fixe à 2.375%	2010	2010	1'900'000.00
9221.6	Vaudoise Assurances	700'000.00	Taux fixe à 4 %	2001	2011	700'000.00
total		9'448'267.70				



BASSINS

Répartition des dettes communales 2010 par dicastère



Cette représentation indique les emprunts contractés par dicastère. Les frais engendrés par les services industriels doivent être financés par nos différentes taxes communales et non par les impôts.

La partie instruction publique est à replacer dans son contexte. Il faut voir que la moitié des amortissements et des frais d'intérêts sont pris en charge par les 9 communes de l'AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade). Le montant subventionné total est plafonné à 4'500'000 CHF à fin 2010. Pour Bassins, c'est une charge de moitié plus 1/10 soit 6/10 des montants engagés ou une dette réelle de 2'571'000.00 CHF. C'est au moyen des impôts communaux que ces frais liés aux emprunts sont financés. La dette par habitant est ainsi ramenée à 6'065 CHF.

Amortissements

Des amortissements ont été faits pour un montant de 273'665.35 CHF.

Quelques commentaires

A la lecture du bilan, nous pouvons commenter les points suivants :

- 9112 Le montant peut paraître élevé mais c'est la situation au 31.12.2010. Entre-temps la situation s'est régularisée à 95%.
- 9141.0 La centrale thermique des Plattets n'est pas encore terminée. Les frais sont tous reportés sur ce compte de telle manière à avoir une vision totale des investissements et donc des frais à reporter sur les utilisateurs de la centrale.
- 9141.012 Etat des travaux d'eau Plattets – la Trappe. Travaux en cours.
- 9141.013 Réfection du chemin de Chaney-Dessous.
- 9141.015 Réfection de la rue du Pelaz. Travaux terminés.



BASSINS

- 9141.016 Ecriture finale de l'opération rachat Chaufferie Piscine (décision populaire)
- 9141.5 Le contrôle d'accès de la déchetterie est comptabilisé. Travaux terminés.
- 9141.8 Les travaux au réservoir des Plattets ne sont pas terminés. La limite accordée ne sera pas dépassée à la vue du solde des interventions planifiées.
- 9143.06 Suite des travaux de la nouvelle école Jean de la Fontaine II. Travaux en cours.
- 9143.07 Transformation du stand. Travaux en cours. Budget non dépassé à ce jour mais les travaux seront finis en 2011.
- 9280.07 Création d'un fonds de réserve en fonction des travaux à venir sur les aménagements routiers.
- 9280.08 Création d'un fonds de réserve en fonction des travaux à venir liés au Parc Naturel Régional et ses effets collatéraux.
- 9280.8 Utilisation du fond de réserve en fonction des investissements consentis par la commune pour équiper le réseau d'eaux usées.

Comptes 2010

1 Administration

Les comptes et le budget sont en écart sur les charges de 7.6% par rapport au budget mais de 3.5% par rapport aux comptes 2009. Les plus gros écarts proviennent de la partie salaires et cotisations. Une mauvaise prévision a été faite au moment de l'élaboration de notre budget 2010 (qui se fait en aout – septembre) sans pouvoir corriger les informations du dernier trimestre. Il y a eu une augmentation des cotisations liées à la reprise des salaires des éducatrices de Duillier et du non rajeunissement de notre personnel.

- 10.300.2 La municipalité a enregistré l'arrivée du nouveau municipal en mai 2010.
- 13.301 Charges salariales plus élevées car les employées de l'UAPE de Duillier sont sous contrat de Bassins. Les effets de notre adhésion au RAT ont eu comme conséquence d'aligner les salaires sur la convention collective de FASE Fédération des Assistants Sociaux Educatifs.
- 13.303 Effets de l'augmentation des salaires.

2 Finances

La rentrée fiscale est au-dessus de la prévision. Le maintien du taux d'imposition communal à la moyenne de la péréquation cantonale est une excellente disposition et confirme la bonne orientation défendue par la majorité du Conseil Communal. Son effet se verra concrètement dans la facture sociale. La valeur du point d'impôts augmente certes (41'076.16 CHF) mais reste faible par rapport à la moyenne de notre district. Ceci est une constatation mais en aucun cas une plainte de la part de la Municipalité. Vaut mieux une multitude d'impôts que des fortunes astronomiques synonymes de miroir aux alouettes. La Municipalité se veut d'être prudente au moment de l'élaboration du budget des sommes dévolues aux impôts communaux.

Pour ce qui est des autres rubriques, il est difficile de connaître les estimations en cours d'année. Nous avons une excellente situation aux niveaux des droits de mutations, gains immobiliers.



BASSINS

22.451 Cette somme représente l'effet de nos éléments apportés aux calculs de la facture sociale. La Municipalité a bien maîtrisé la méthode de calcul de la péréquation. Par rapport à notre prévision nous sommes au dessus par la grâce des transports scolaires et communaux ainsi que de la forêt et des routes. La Municipalité espère que les personnes réticentes à nos explications sur la péréquation continueront de véhiculer des informations erronées et comme on le dit nul n'est prophète en son pays. La péréquation était un cheval de bataille de l'Exécutif. Vous en avez la preuve. Il n'y a plus de commentaires à apporter. Que les perdants admettent qu'ils ont failli entraîner la commune dans l'erreur.

3 Domaines et bâtiments

Il n'y a pas de commentaires à donner au sujet de la rubrique 31.

32 Forêts

Un rapport complémentaire complète cette rubrique.

Les détails d'exploitation du service forestier sont annexés à ce rapport.

La Municipalité est très satisfaite du contrat de gestion passé avec l'AGFORS. Chaque année nous améliorons la collaboration. Il est important aussi d'être plus pertinent dans notre comptabilité en fonction de la nouvelle péréquation 2011. Il faut assurer nos acquis pour l'avenir.

Les écritures des chaufferies doivent être regroupées dans ce compte pour vous le devinez bien ; la péréquation.

- 32.312 Les factures d'électricité propres aux chaufferies ont été reportées à cette ligne. Il est vrai que le budget ne prévoyait pas mais il faut voir l'avenir.
- 32.315.2 Idem que la ligne ci-dessus.
- 32.318.10 La différence importante vient du fait que nous avons passé toutes les dépenses d'équipements de chauffage de l'arsenal et du réseau thermique dans cette rubrique. Il faut mettre en contrepartie les recettes 32.435 de plus de 100'000 CHF par rapport aux comptes de 2009. Dans l'ensemble il s'agit d'une opération blanche mais importante pour la garantie du point forestier à court terme.
- 32.380.2 Cette rubrique a été créée pour préparer l'opération de l'achat de la chaufferie de la piscine 400'000 CHF pris sur la vente de la Trappe.
- 32.331.6 L'amortissement n'a pas été pris en compte car les travaux ne sont pas terminés.
- 32.451.0 Cette somme est une agréable surprise. Elle résulte de l'excellente qualité du travail de notre garde toujours à l'affût des règles en vigueur et des engagements de l'Etat que nous remercions aussi.



BASSINS

Nous pouvons remarquer l'exercice « forêt AGFORS » est bénéficiaire. Pour la péréquation, nous tenons compte des frais communaux pour la déclaration des charges du point thématique forestier.

Nos remerciements sont à adresser à notre garde forestier pour son travail et ses compétences.

321 Pâturages et chalets

Il n'y a pas de commentaires particuliers. Les travaux suivent la planification prévue et l'entretien prévus selon les règles de financement approuvées.

321.465 Il s'agit d'une erreur lors de la préparation du budget.

35 Bâtiments

35.313 Il a été procédé au remplacement de la machine à laver le linge.

35.314 Il a été nécessaire de remplacer les compresseurs de la chambre froide du restaurant et la machine à laver la vaisselle de la grande salle.

35.318 Un réajustement des valeurs d'assurances des bâtiments a été effectué avec les bâtiments supplémentaires.

35.331.8 Il a été pris en compte de l'amortissement projet transformation du battoir.

4 Travaux

42.319 Il est nécessaire de clore le sujet du plan d'affectation non accepté par les propriétaires de la Cézille. Pour mémoire la Municipalité devait régler le problème de la zone soumise à plan de

42.481 quartier de la Cézille. On en voit les effets aujourd'hui.

43 Routes

43.314.0 L'hiver a été particulièrement long (dernier passage fin mars 2010). Nous trouvons les frais du Canton pour un montant de 12'000 CHF en plus. Nous avons aussi équiper l'arsenal d'un système de dépôt de sel adapté et ne provoquant des dégâts de corrosion à l'intérieur du bâtiment par le fait d'entreposer le sel.

43.331.4 Amortissement de l'îlot et trottoir de la Cézille

45 Ordures ménagères

Les statistiques 2010 révèlent que les Bachenards trient toujours aussi bien et serions-nous tenter encore mieux, les ordures ménagères et autres déchets que l'an 2009. Il faut remarquer que nous n'avons pas rencontré de problèmes avec les récupérateurs cette année qui pouvaient entraîner des frais imprévisibles



BASSINS

comme l'année passé. Rien n'est acquis dans la vie et il nous faut poursuivre dans l'information et améliorer encore le tri.

	2009	2010
Ordures	175.00	165.30
Huiles	2.20	1.20
Encombrants	65.00	65.00
Papiers	57.00	55.00
Cartons	18.00	15.00
Verres	50.00	53.00
Textiles	2.00	2.00
Compost	252.00	159.00
Fer	5.00	24.00
Bois usagé	68.00	87.00
Total en t	626.20	539.50
Coût	206'407.75	199'378.00
Rentrée	91'464.20	96'150.45
Déficit	114'943.55	103'227.55
Pourcentage de la taxe	0.44	0.48
Moyenne poids ordures	156.95	145.77
Moyenne poids tous déchets	561.61	475.75
Moy déf/hab	103.09	91.03
Population	1115	1134

46 Egouts

Les différentes constructions des quartiers de la Cézille et la Trappe ont engendré des frais d'aménagements de réseau d'eaux usées. La Municipalité a pris l'option de placer ces différents frais dans la rubrique Entretien des égouts. Ce qui provoque un dépassement budgétaire de 51'315.25 CHF mais qui est compensé par l'encaissement des taxes d'introduction 110'914.90 CHF. En 2009, nous avons effectué des provisions. Nous en avons utilisé une partie seulement et en gardant en tête que cela n'est pas terminé.



BASSINS

5 Instruction publique

Dans la globalité des comptes de la rubrique 5, la situation est identique entre le budget, les comptes 2009 et 2010. Les montants sont plus importants mais l'écart est le même.

Les comptes scolaires ont été arrêtés sur une situation non finale. L'arrivée des communes de St-George et Longirod en cours d'année a compliqué les décomptes. La différence ne devrait pas être énorme moins de 2% en notre situation et la finale. Une correction sera faite sur les comptes 2011.

Les répartitions entre secondaires et primaires ont été quelque peu modifiées. Les enclassements et les répétitions des élèves provoquent des variations peu planifiables.

Le coût des élèves primaires est de 3'510.39 CHF

Le coût d'un élève au secondaire est de 4195.15 CHF

La commune recense 203 élèves dans le giron scolaire. C'est la 1^{ère} population scolaire du groupement.

Statistiques AISE

	2009	2010
	Elèves	Elèves
Bassins	200	203
Begnins	166	178.5
Burtigny	25	32.5
Coinsins	44	44
Duillier	151	151.5
Longirod		17.5
Marchissy	54	50.5
Le Vaud	192	200.5
St-George		48.5
Vich	61	61.5
Total	896	988



BASSINS

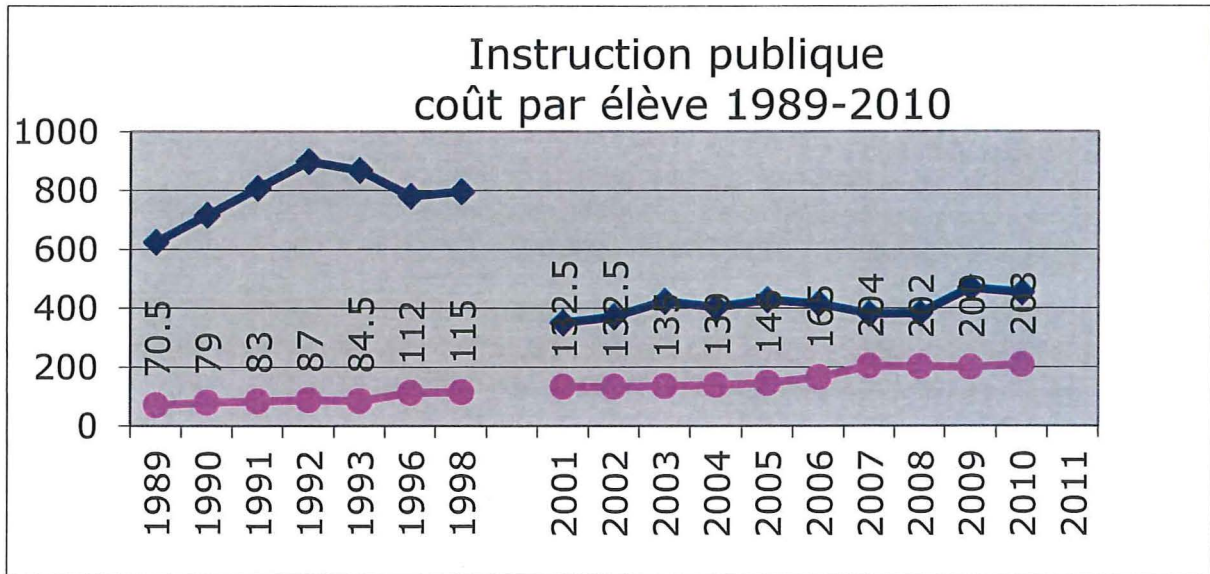


Tableau de comparaison des coûts scolaires

Année	Nombre élèves	Coût par élève
1989	70.5	6229.29
1990	79	7149.67
1991	83	8068.24
1992	87	8980.33
1993	84.5	8681.27
1996	112	7800.00
1998	115	7955.00
2001	132.5	3'502.06
2002	132.5	3'703.58
2003	135	4'220.89
2004	139	4'028.52
2005	146	4'280.82
2006	165	4'146.04
2007	204	3'800.35
2008	202	3'818.56
2009	200	4'675.87
2010	203	4'663.31

Les autres rubriques n'amènent pas de commentaires particuliers sauf une participation plus grande (liée à la population) à l'église catholique de Begnins 58.365.

6 Police

Il n'y a pas de commentaire particulier à faire. Si ce n'est un regroupement des écritures de soldes à la rubrique 65.301.2. D'un point de vue financier, les effets de la fusion sont bénéfiques.



BASSINS

7 Sécurité sociale

La contribution de l'aide sociale (facture sociale) a bien été prévue. Seule la répartition de la régionalisation de l'action sociale 71.351.3 a explosé en fonction des influences de toutes les communes du district. Cette charge est peu prévisible. Nous n'allons pas reprendre le thème de la péréquation mais en voici encore un effet de la connaissance du dossier.

72. UAPE

72.318 Les charges de l'UAPE ont augmenté par rapport au budget. Cela se justifie par le fait que nous gérons la partie Duillier (questions de légalité) et que toutes les charges doivent passer par notre comptabilité. C'est une conséquence du RAT car l'accueil du petit casse – croûte de Duillier et sous l'Abriroque de Bassins administrativement et d'un point de vue comptable.

72.318.1 Notre adhésion au Réseau d'Accueil des Toblerones se traduit par le montant de 36'734.35 CHF de participation communale aux utilisateurs des crèches du réseau.

72.435 Les recettes sont toutes ramenées dans un seul compte Duillier et Bassins en adéquation avec la comptabilité RAT.

72.451 Malgré nos difficultés avec le RAT, les subventions sont là.

8 Services industriels

Les remarques aux sujets de l'entretien du réseau 81.314.0 et 81.380 sont identiques à notre politique comme expliquée dans la gestion des égouts.

81.312 Nous voyons les effets d'un retour à la normale sans essai de pompage et une gestion rationnelle de notre installation.

Crédits extrabudgétaires 2010

Les crédits extrabudgétaires suivants ont été accordés par le Conseil Communal.

Objet	Montant accordé	Montant utilisé au 31.12.10	Divers
Rue du Pelaz	65'000.00	65'000.00	terminé
Carrefour de la Croix	90'000.00	0.00	en cours réalisé à 0%
Ecole Jean de la Fontaine 2	350'000.00	63'505.00	en cours réalisé à 20%

Conclusion

Les comptes 2010 de la commune de Bassins font apparaître un excédent de revenus de **2'866.64CHF**.



BASSINS

La Municipalité montre une image la plus proche possible de notre situation financière. Il est important de prévoir l'avenir en utilisant nos fonds de réserve pour financer les prochains investissements collectifs des routes et autres aménagements.

Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 05/11 du 17 mai 2011,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter les comptes communaux pour l'année 2010 tels que présentés.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :  la Secrétaire : 
D. Lohri  M. Noirot